00249

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(ADRAO)

STATION REGIONALE
RIZ IRRIGUE
BP 96
SAINT LOUIS
SENEGAL

PROJET GESTION DE L'EAU

Rapport No. 3

CONTRAINTES SOCIOLOGIQUES ET RYTHME D'AMENAGEMENT. LE CAS DE KASKAS (ILE A MORPHIL – SENEGAL)

UNIVERSITE AGRONOMIQUE WAGENINGEN
DEPARTEMENT D'IRRIGATION ET DE GENIE CIVIL

Citation: Fall, B. (1987). Contraintes sociologiques et rythme d'aménagement. Le cas de Kaskas (Ile à Morphil – Sénégal). Saint-Louis, Sénégal: A.D.R.A.O. – Projet Gestion de l'eau. Rapport No.3. vi + 13 p., Bibl., Gloss.

système de production / irrigation / droits fonciers / fleuve Sénégal

U.D.C. 631.67:332.364(282.262.7)(066)=40

Sommaire: Cette étude fait la rétrospective de quelques contraintes sociologiques relatives au développement de l'irrigation dans la vallée du fleuve Sénégal.

A.D.R.A.O., station régionale riz irrigué
B.P. 96; Saint-Louis; Sénégal

tél. (+221) 61-11-93; telex 75127 sg; fax (+221) 61-14-91

Université agronomique Wageningen,
département d'irrigation et de génie civil
Nieuwe Kanaal 11; 6709 PA Wageningen; Pays-Bas

tél. (+31) 8370-84190; telex 45015 nl; fax (+31) 8370-84759

La recherche pour cette publication a été financée par le Ministre néerlandais pour la Coopération au Développement qui partage les droits de publication. Citation est encouragée. De brefs extraits peuvent être traduits et/ou reproduits sans permission préalable, à condition que la source soit indiquée. Pour traduction et/ou reproduction intégrale, la Section de Recherche et Technologie du Ministre sus-mentionné (B.P. 20061, 2500 EB La Haye) doit être notifié en avance. La responsabilité pour le contenu et pour les opinions exprimées reste entièrement pour les auteurs; publication ne constitue pas une approbation par le Ministre néerlandais pour la Coopération au Développement.

Avant-propos

Dans les perspectives de l'après-barrage, l'augmentation rapide des aménagements semble être pour les techniciens et les décideurs une des conditions nécessaires pour rentabiliser sur le plan agricole les ouvrages que sont Manantali et Diama, barrages installés sur le fleuve Sénégal.

Les justificatifs avancés font état de problèmes d'ordre technique, social et financier. Cependant, la non prise en compte des facteurs liés à la sociologie du milieu, dans l'étude de la réalisation des aménagements, constitue une contrainte majeure qui n'est pas toujours perçue et qui, à la longue, risque de constituer un sérieux blocage pour le rythme souhaité.

Cette réflexion que le projet présente ici est basée sur deux documents de travail de conception bien différente. Il s'agit de l'exposé du ministre du Plan et de la Coopération du Sénégal au Conseil interministériel (Kane, 1984) intitulé: ,,Perspectives et stratégies de développement de l'après-barrage''. Dans ce document, l'auteur s'est apesanti sur le volet consacré au ,,Rythme d'aménagement''. Le second texte est axé sur une étude commanditée par la SAED et réalisée par le projet Gestion de l'eau de l'ADRAO intitulé: Problèmatique des aménagments intermédiaires: Etude de la cuvette de Kaskas.

Les deux documents, bien que très différents dans leurs objectifs et leur contenu, permettent de saisir par une analyse comparative l'importance des aspects sociaux et des problèmes financiers dans l'évolution du rythme d'aménagement.

Il faut rappeler brièvement que par la construction des barrages de Diama (au Sénégal) et de Manantali (au Mali) les possibilités d'irrigation de la vallée côté sénégalais passeront à 240.000 ha. La SAED, quant à elle, a prévu un rythme échelonné comme suit d'ici l'an 2030:

1987/1990 -------> 3500 ha/an
1990/1995 -------> 4000 ha/an
après 1995 -------> 5000 ha/an

Ces statistiques augurent de l'importance de la destructuration qui devra s'opérer tant sur le plan spatial que social.

Frans Huibers
Chef du projet

Table des matières **Page**

1. ANALYSE ET SYNTHESE DU DOCUMENT DU CONSEIL INTERMINISTERIEL 6

1.1. Les points de vue techniques 6
1.2. Les points de vue sociaux 7
1.3. Les points de vue financiers 7

2. LES CONTRAINTES SOCIOLOGIQUES: LE CAS DU MOUTOUL 9

2.1. Généralités 9
2.2. Spécificité du Moutoul 9
2.3. L'intérêt de l'étude sociologique du Moutoul 10

3. ANALYSE DES POINTS DE VUE DU CONSEIL INTERMINISTERIEL 13

3.1. Sur le plan technique 13
3.2. Sur le plan social 14
3.3. Sur le plan financier 16

4. CONCLUSION: MESURES A APPLIQUER POUR LEVER LES CONTRAINTES 17

Bibliographie 19

Glossaire 20